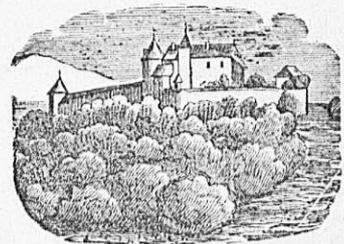




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 6 mois, 2 50
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

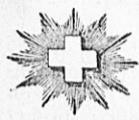
Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁷ 4⁵³ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de pu-
 blicité Haasenstein & Vogler, à
 Bulle, Grand-rue 20; Fribourg,
 place de l'Hôtel de Ville, ou à
 ses succursales.



VOTATION FÉDÉRALE du 20 février 1898.

Voulez-vous accepter la loi fédérale
 du 15 octobre 1897, concernant l'ac-
 quisition et l'exploitation des chemins de fer pour
 le compte de la Confédération, ainsi que l'organisa-
 tion de l'administration des chemins de fer fédé-
 raux?

OUI

BULLE, le 18 février 1898.

EN AVANT!

Le parti libéral et indépendant fribourgeois l'a
 compris; il convie tous les hommes de progrès du
 canton à faire leur devoir.

Le principe du rachat est hors de toute discussion;
 c'est une vérité élémentaire que les chemins de fer,
 comme les postes, télégraphes et autres services pu-
 blics, doivent être aux mains du pays.

Les coteries financières font des efforts désespérés
 en prétendant que le rachat est une mauvaise affaire.
 Nous avons donné des chiffres qui montrent qu'elle
 est excellente et qu'elle s'améliorera toutes les années
 au profit du peuple.

Il est prouvé que les administrations de chemins
 de fer font des affaires magnifiques et qu'ici, en
 Suisse, nous payons des tarifs trop élevés pour les
 voyageurs et marchandises. Ces exagérations de tarifs
 vont jusqu'au double de ceux des pays étrangers dont
 les lignes ferrées sont exploitées par l'Etat.

On comprend que les privilégiés qui possèdent
 cette vache à lait désirent la garder pour continuer
 à la traire.

La Suisse est-elle moins capable de s'administrer
 que la Bavière ou la Prusse? Le Conseil fédéral et
 les Chambres sont-ils moins soucieux de l'intérêt pu-
 blic, moins vigilant, moins intelligent que le gouver-
 nement du grand-duc de Bade?

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

LA PRISONNIÈRE DU MAHDI

PAR
 VICTOR TISSOT et G. MALDAGUE

La bouche ouverte, ne proférant pas un mot, ne jetant pas
 une exclamation, la face convulsée, l'œil hors de l'orbite,
 Burton regardait...

Le sabre était levé...

Il sembla au malheureux qu'une calotte de plomb lui pren-
 nait le crâne, serrant ses tempes à les briser. Il se tordit dans
 ses entraves sans arriver à les rompre, sans trouver la force
 de se dresser sur ses jambes. Et soudain les muscles raidis de
 sa gorge laissèrent passer, comme tout à l'heure, un rugis-
 sement.

À la pointe d'une pique se balançait un nouveau trophée,
 une tête livide aux beaux cheveux bruns bouclés, aux grands
 yeux sombres, toute dégouttante de sang.

Les papiers de Sandy Burton se fermèrent pour la se-
 conde fois; il s'évanouit.

S'il eût conservé sa connaissance, le protecteur de miss
 Rowland se fût vite rassuré: il avait été le jouet d'une atroce
 erreur de ses sens.

En effet, ce n'était pas la jeune fille, mais le lieutenant,
 tombé en même temps qu'elle, qui avait subi la suprême mu-
 tilation.

Une fois leur rouge moisson fanchée, les Sondaniens son-
 gèrent au butin.

Sur les chameaux restés valides, on chargea tout ce qu'on
 put charger.

Sandy, épargné sans doute afin d'être offert au Mahdi avec
 la tête des vaincus, ne donnant plus signe de vie, resta sur
 place.

On nous fait peur de la dette à contracter, un mili-
 liard, s'écrie-t-on, c'est énorme! On dirait vraiment
 qu'il s'agit d'une contribution de guerre, d'un verse-
 ment à l'étranger, comme les cinq milliards expédiés
 en 1871 de France en Prusse. Comment peut-on s'en-
 detter en acquérant à un prix équitable une affaire
 excellente qui donne de solides bénéfices?

Le crédit d'un Etat est-il fait, oui ou non, pour
 être utilisé dans l'intérêt de la nation? Si c'est oui,
 quelle meilleure occasion trouverons-nous de l'em-
 ployer?

Nous ne devons pas un sou de plus à l'étranger;
 les porteurs d'obligations actuels garderont leurs
 titres; nul ne le conteste sérieusement; les financiers
 qui se respectent n'osent pas soutenir publiquement
 le contraire.

Si nous laissons échapper l'échéance actuelle, il
 faudra attendre quinze ans et payer cinq cents mil-
 lions de plus, au moins.

Pendant ce temps, les autres peuples nous dépas-
 seront en matière ferrugineuse et nous resterons ex-
 posés à la misère économique et à toutes ses consé-
 quences, par notre faute.

Est-ce là ce qu'on veut?
 Le gouvernement de Fribourg n'a-t-il pas en per-
 spectivité la rentrée de trois millions au minimum, si
 le rachat aboutit?

N'est-il pas stupide de faire une opposition inces-
 sante et systématique à la Confédération quand celle-
 ci veut notre bien?

Et notre minuscule chemin de fer *Bulle Romont*,
 la « brouette », comme on l'appelle, n'avons-nous pas
 un intérêt majeur à le voir changer de mains?

Allons, Gruyériens, un coup d'épaule pour renver-
 ser ce vieil état de choses!

Payer autant de Bulle à Romont, pour nos mar-
 chandises, que de Romont à Genève, c'est dépasser
 les limites de ce qui est tolérable!

Le rachat voté, la Confédération sera solidaire avec
 nous, c'est elle qui prendra la responsabilité. Les
 lignes aboutissant à l'étranger seront rachetées sans
 tarder et tout le réseau secondaire qui ne coûtera
 que 60 millions, suivra de très près l'opération prin-
 cipale.

Le derviche rôdait encore sur le champ de bataille, quand
 la caravane s'ébranla.

Entendant le bras, il prononça, dans cette langue arabe
 parfois si énergique, quelques mots brefs.

Les chameaux s'arrêtèrent et un homme s'élança vers lui.
 Le prétre musulman lui montra Lillian dont il venait de
 toucher le cœur, et dont la chemise déchirée découvrait en
 partie la poitrine.

Une large égraine laissait filtrer des perles écarlates qui,
 tombant l'une sur l'autre, coupaient d'une rayure mince la
 blancheur des chairs.

Une expression de surprise remplaça, sur ce visage noir,
 la férocité qu'y laissait l'ivresse du carnage.

Sous ces vêtements d'homme, il reconnaissait une femme.

Un autre ordre, tout aussi péremptoire, ne lui donna pas
 le temps de manifester autrement son étonnement. Enlevant
 brusquement la jeune fille, il l'attacha en travers sur un cha-
 meau. Le derviche monta sur un autre et les vainqueurs se
 perdirent dans l'immensité du désert.

II

Ce fut à l'heure la plus ardue du jour, quand le soleil trô-
 nait implacable dans le bleu sombre du ciel, que Burton se
 réveilla, une douleur intolérable dans le cerveau, le gosier
 séché par la soif.

Ses souvenirs reprirent vite leur lucidité. Tout, autour de
 lui, ne lui disait-il pas l'horreur de sa situation, ne lui rap-
 pelait-il pas l'épouvantable vérité? Non seulement il consta-
 tait un nouvel échec pour le corps expéditionnaire, les siens
 étaient massacrés jusqu'au dernier, mais Lill, sa chère, sa
 bien-aimée Lill, était perdue avec eux!

La vision devant laquelle il avait faibli, lui que le fer d'une
 lance lui déchirant les chairs et son sang coulant à flots lais-
 saient indifférent, repassait devant ses yeux, et, à l'écrase-
 ment physique, s'ajouta l'écrasement moral. Il ne lui restait
 qu'à mourir.

Ceux qui doutent de la clairvoyance et du patrio-
 tisme de nos magistrats fédéraux sont seuls à soutenir
 le contraire.

Fribourgeois, voulez-vous faire votre devoir de ci-
 toyens suisses, raffermir notre situation économique,
 resserrer les liens qui nous unissent à nos confédérés
 et qui sont notre sécurité?

Voyez ce qui se passe au dehors! rendons toujours
 plus forte et plus unie cette patrie qui est notre sau-
 vegarde matérielle et morale!

La lutte est engagée entre l'esprit national d'un
 côté, l'intérêt, l'égoïsme et la prévention de l'autre.
 En avant, et votons **OUI!**

DERNIER MOT

C'est quelque chose que de se faire des idées clai-
 res sur une situation, sur une tâche, sur un projet.

Le projet de rachat des chemins de fer suisses par
 la Confédération exige de chaque citoyen de mûres
 réflexions; c'est bien le plus grandiose qu'on ait
 conçu à Berne, et quand nous disons *Berne*, nous
 n'entendons point, comme certaines gens, la ville ca-
 pitale des Bernois protestants, mais bien le centre de
 la politique du peuple suisse tout entier.

La question du rachat a été pesée, discutée jus-
 qu'à satiété par les partisans comme par les adver-
 saires de la grande œuvre; et parmi les discutants
 de tous les partis, l'on a pu compter des hommes sé-
 rieux, instruits, soucieux des intérêts les plus graves
 de la population. En somme, sauf quelques sorties
 passionnées, la discussion a été à la hauteur de la
 question.

On a suffisamment opposé chiffres à chiffres, dé-
 ductions à déductions, prévisions à prévisions; les ar-
 guments pour et contre sont épuisés. Quant à nous,
 la pensée de demander: qui trompe-t-on? nous est
 étrangère; nous nous posons simplement, en suppo-
 sant partout la bonne foi, la question ainsi: qui est-
 ce qui se trompe dans ses appréciations du rachat et
 de ses longues conséquences?

Revenir sur les sommes discutées, sur les millions
 calculés, sur le milliard nécessaire à l'entreprise,

Sans doute, Sandy Burton se fût laissé prendre par la tor-
 peur qui l'envahissait lentement, si la souffrance n'eût éveillé
 en lui le besoin absolu de soulagement, et si cette instinct de
 conservation, qui est au fond de chacun de nous, n'eût surgi
 à son insu.

Il ne sentait point ses blessures, reformées d'elles-mêmes
 sous l'épaisseur du sang coagulé; mais un tison incandes-
 cent semblait se tourner et se retourner dans sa gorge mise
 à vif: ses artères se soulevaient avec une violence inouïe, sa
 bouche aride restait ouverte, laissant échapper un souffle ha-
 letant. Une furieuse torsion de tous ses muscles rompit les
 liens qui avaient craqué déjà sous ses précédents efforts; il
 se dressa d'abord sur ses genoux, puis sur ses jambes. En
 chancelant, les poings crispés, la respiration de plus en plus
 rauque, il resta une minute les yeux rivés à ce tableau d'ex-
 termination qui, à droite et à gauche, partout, l'environnait.
 Et, la fièvre l'affolant, il se jeta sur ces cadavres comme un
 fauve sur sa proie.

Ce n'était point celui de miss Rowland qu'il cherchait:
 même pour elle, il ne restait pas une pensée dans le cerveau
 de Burton. Ce qu'il voulait, c'était à boire... Une gorgée
 d'eau, une seule!

La première gourde qu'il détacha sous le corps d'un Son-
 danien, il la porta à ses lèvres avec un rire nerveux. Elle
 était vide.

Il reprit sa chasse aussi inutile qu'acharnée; le soleil sem-
 blait avoir pompé jusqu'aux dernières gouttes du liquide
 contenu dans les gourdes, qui lui tombèrent encore sous la
 main.

La brûlure devenait plus cuisante, le délire plus affreux. Il
 s'était saisi d'une arme, la première qu'il avait rencontrée,
 et combattait des ennemis imaginaires, s'arrêtant quelquefois
 pour reprendre haleine et recommencer ce terrible moulinet,
 à l'aide duquel il avait, le dernier, tenu l'ennemi en respect.

L'arme, une pique, fioit par lui échapper et Burton re-
 tomba, épuisé, sur le sol. (A suivre.)

d'rus 20.

omageries.

et à moteur.— Instru

me Petitot.

e, Bulle.

rrurerie, cof-
 des, balcons,
 nduites d'eau

avantageux.

ENSEIGNES

Bulle.

DUITS

Bulle.

GIE

oilée à tous.

us, des glandes sont
 t les fonctions du corps.
 blanc. Cet appareil di-
 appareil en mouvement
 sient.

ances qui les entretien-
 ns, ganglions et filets
 n qui le met en activité

chaleur — cette force
 structeurs des microbes,

es fonctions et la re-
 ang et ses fonctions. La
 vigneur et longévité —
 t et arrête, surmonte,

ématogène ou la forma-
 agents qui asserent:
 gime alimentaire avec
 qui accroissent, ren-
 ces et infatigables; ces
 pilule hémotogène, ce

ois, de l'intestin, tent
 isibles et morbifiques:
 force nerveuse, l'incite,

le en fixant l'oxygène

ature et la représente
 fait et dépure le sang,
 agevité et la victoire
 ein admet et doit pro-

et le plus actif, le plus

rriture vitale se prend
 asturation.

e timbre de « l'Union
 trefaçon et l'imitation

ndre :

rt, deux tines à les-
 hôtel des XIII Cantons,



z, imprimeur-éditeur.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Rachat. — On écrit du Châble (Vallée de Bagnes), 14 février :

Nous avons eu hier une réunion populaire fort grande pour notre vallée, puisqu'elle comptait plus de 300 citoyens venus pour entendre M. le conseiller national Défayes parler sur le rachat. Sujet fort bien traité, solidement documenté. Le jeune conseiller national a nettement critiqué les absurdes calculs de M. Numa Droz dont nos plus fougueux ultramontains se sont fait les adeptes.

Ambassade. — Le nouvel ambassadeur de France, comte de Montholon, a remis mardi matin, à 11 1/2 h., ses lettres de créance au Conseil fédéral. Il a été reçu avec le cérémonial d'usage; des allocutions très cordiales ont été échangées à cette occasion entre le président de la Confédération et M. de Montholon. Ce dernier a pris congé du Conseil fédéral pour rentrer à l'hôtel Bellevue, où M. Ruffy, président de la Confédération, et M. Muller, vice-président du Conseil fédéral, lui ont rendu visite quelques instants après.

Jura-Simplon. — Le conseil d'administration du Jura-Simplon s'est réuni ces jours-ci à Berne. Il a discuté et approuvé le budget général de 1898, qui présente un total de dépenses de 17.886.000 fr. contre 17.093.000 fr. en 1897. Le chiffre en plus provient surtout de l'augmentation des traitements de personnel, puis de celle du parcours des trains qui se chiffre par 530.000 kilomètres. Le conseil a approuvé aussi les crédits spéciaux de 1898, pour des dépenses extraordinaires de construction et de renouvellement, au montant de 2.690.000 fr. dont, à cette occasion, on a mentionné pour mémoire les travaux d'agrandissement de la gare de Bienne, qui seront entrepris dès que le plan général de l'agrandissement aura été définitivement approuvé par les parties intéressées.

Zurich. — Le Crédit suisse, établissement financier de Zurich, a fait en 1897 un bénéfice de 2 millions de francs, soit 35.000 fr. de plus qu'en 1896. Il distribuera à ses actionnaires un dividende de 8%, soit 40 fr. par action.

Berne. — Un vigoureux jeune homme, Joseph Grassen, moniteur de la section de gymnastique de Lyss, s'est noyé dimanche, dans l'ancien canal de l'Aar près de Buren, en patinant. Son frère, qui était à 500 mètres, n'a pu parvenir à lui porter secours.

Glaris. — Samedi dernier, une jeune fille de 24 ans, Louise Item, des Grisons, sommelière dans un établissement de Glaris, se plaignait subitement d'une violente indisposition et demandait que l'on fit venir le médecin. Le lendemain matin, on la trouvait morte dans son lit. La cause de ce décès n'apparaissant pas clairement au médecin, l'autopsie fut ordonnée. On découvrit alors qu'une aiguille, avalée par mégarde sans doute, par la jeune fille, avait pénétré dans le cœur et amené ainsi la mort.

Saint-Gall. — La Wiener Bergstrass, à Tablatt, a été samedi dernier le théâtre d'un drame sanglant. Un jeune couple habitant cette localité, les époux Müller-Gabriel, vivaient depuis un certain temps en mésintelligence et la jeune femme avait introduit une instance de divorce, bien que le mari s'y opposât, en déclarant que la mort seule pouvait dissoudre leur union. Le tribunal devait siéger vendredi et on s'attendait à ce que ce jour-là ou le lendemain il statuât sur la demande de la femme Müller. Ce même vendredi, Müller achetait un revolver et le lendemain, samedi à midi, il se rendait chez sa belle-mère, où habitait sa femme. Cette dernière était sortie avec son enfant. Alors Müller, furieux, sortant son revolver, fit feu successivement sur sa belle-mère et sur sa belle-fœur, qui lui avaient répondu, puis se tira ensuite une balle dans la bouche. La belle-mère frappée à la tête, la belle-fœur, atteinte dans le dos, et Müller lui-même, dont la blessure est assez grave, ont été transportés à l'hôpital. Tout sérieux qu'il soit, leur état ne paraît pas désespéré.

Argovie. — Le tribunal militaire de la V^e division, siégeant lundi à Aarau, s'est occupé de la cause dirigée contre le soldat du train Arnold Kuhn, de Suhr, qui, le dernier jour des grandes manœuvres de l'année passée, avait violé une jeune fille dans une forêt près de Holziken. Le tribunal a condamné ce militaire à deux ans de travaux forcés et à quatre ans de privation des droits civiques. Kuhn sera en outre expulsé des rangs de l'armée.

Vaud. — Un vol d'une somme de 2000 fr. environ en billets de banque et numéraire a été commis la nuit de dimanche chez M. de Jongh, photographe,

avenue du Théâtre, à Lausanne. Un employé qui a disparu est soupçonné d'en être l'auteur.

— Samedi soir, à Ependes, le chef d'équipe Leubs, pris sans doute d'un étourdissement au moment où il voulait changer un boulon à l'aiguille en amont de la voie d'évitement de la halte d'Ependes, a été écrasé par le train de marchandises qui passa le soir aux environs de 6 heures moins un quart.

— Jeudi dernier, en sortant du bois de la forêt, un jeune homme d'Ecoteaux reçut en pleine poitrine un coup de pied de cheval. Il est mort des suites de cet accident après un jour et demi de cruelles souffrances.

Valais. — Un fâcheux accident s'est produit à Chalais près Sierre, dimanche. Un enfant de deux ans jouait avec sa petite sœur dans une chambre, pendant que leur frère aîné retirait du potager une casserole remplie d'eau bouillante. L'aîné s'étant absenté, le cadet s'approcha de la casserole et tomba dedans. Il en fut retiré aussitôt, mais malgré les soins les plus pressés, le pauvre enfant succomba à la violence de ses brûlures après vingt-quatre heures d'indicibles souffrances.

— Un bourgeois de Riddes, M. Détienne, décédé dernièrement à Ameur-el-Tyn (Algérie), vient d'instituer comme héritiers ses plus proches parents, au nombre de dix, habitant le village de Riddes. La fortune du défunt s'élevait à environ un million. Jamais héritage d'« Afrique » ne tomba en meilleures mains, les héritiers étant tous de pauvres paysans.

Neuchâtel. — Un sous-brigadier de la police de sûreté de Paris a fait procéder lundi dernier, dans une brasserie de la Chau-de-Fonds, à l'arrestation d'une demoiselle V., âgée de 25 ans, accusée d'une série de vols de bijoux ascendant à 80.000 fr. au moins. Une perquisition faite a amené la découverte d'une certaine quantité des bijoux volés pour une valeur de 1000 fr. environ.

ÉTRANGER

France. — Le gouvernement chinois paye l'indemnité de 100.000 fr. demandée par le gouvernement français pour arrestation et mauvais traitements infligés à un ingénieur français par des brigands chinois sur le territoire du Tonkin.

Autriche-Hongrie. — L'agitation communiste continue dans la haute Hongrie. Dans deux localités, les paysans ont élevé des barricades et reçu à coups de feu la troupe qui a dû se retirer. Un juge a été tué. Le partage des terres continue. Une députation de paysans a informé le baron de Forgash du partage de sa propriété de 2000 hectares. Nombre de propriétaires fonciers ont reçu des lettres de menaces de mort.

Etats-Unis. — On annonce que le vapeur *Clara Nevada*, allant d'Alaska à Seattle, a sombré à proximité de la côte de l'Alaska, à la suite d'une explosion de chaudière. L'équipage et les passagers, dont le nombre est inconnu, ont péri.

Cuba. — Une dépêche de la Havane annonce qu'une terrible explosion s'est produite à bord du croiseur américain *Maine* et a provoqué un incendie. Le navire en flammes a coulé.

Suivant les dernières dépêches officielles, 236 hommes de l'équipage et 2 officiers manqueraient.

Australie. — De terribles tempêtes sévissent sur les côtes d'Australie; 3 vaisseaux ont fait naufrage. Il y a eu 14 victimes.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séances des 11 et 16 février 1898. — Le Conseil accepte la démission de M. Muller, Jean, comme professeur de musique au Collège Saint-Michel, avec remerciements pour les longs et excellents services rendus, et lui décerne le titre de directeur honoraire de l'Orchestre du Collège.

— Il rend deux arrêtés ordonnant, en modification des arrêtés des 4 et 21 janvier 1893, la levée du ban dans toutes les communes du district de la Veveyse, à l'exception de celles de Bossonnens, de Granges et d'Attalens, à partir du 19 février courant, et dans les communes formant le cercle de justice de paix de Rue, à l'exception de celle de Gillarens, à partir du 16 courant.

— Il nomme :
M. l'abbé Chatagny, Louis, rév. chanoine, à Romont, professeur à l'école secondaire du district de la Glâne;
M. l'abbé Cardinaux, Félix, rév. curé, à Vuippens,

n'est plus notre affaire. Nous n'avons plus, pour éclairer notre religion politique, qu'à compléter notre opinion par quelques considérations que nous soumettons à nos concitoyens.

On a parlé de millions sacrifiés par ces compagnies suisses de chemins de fer pour la mise en bon état et le maintien des voies ferrées. Exprimée ainsi, cette assertion pouvait faire croire à quelques naïfs que les actionnaires ont payé de leurs deniers personnels, qu'ils ont sacrifié leurs propres intérêts pour servir le public; non, ils n'ont pas eu besoin de délier leur bourse; car dans ce cas ils se seraient tous retirés, en se hâtant de se défaire de leurs actions. Les compagnies ont usé de leurs bénéfices pour améliorer les instruments de leurs gains, et elles ont encore pu continuer leur comptabilité et encaisser pour elles des sommes assez rondes.

Quand un domaine est racheté, et qu'ainsi il passe à d'autres mains, il ne disparaît pas pour cela; il reste le même domaine, mais autrement administré. Il en est de même des chemins de fer; rachetés par l'Etat, ils n'en continuent pas moins à exister comme chemins de fer, à revêtir le caractère d'une propriété. Si nos voies ferrées valent un milliard à peu près, l'Etat qui les rachète demeure propriétaire d'un milliard environ, et le milliard ne s'évapore point sur le sol de la patrie.

Les ennemis du rachat ont fait grand fonds de la brochure de M. Numa Droz; on a eu l'obligeance de m'en adresser un exemplaire. Les craintes de son auteur partent du sentiment patriotique d'un citoyen inquiet d'événements qu'il envisage comme funestes au peuple suisse. Ajoutons que M. Droz, comme tout autre patriote, avait bien le droit de se prononcer selon ses vues personnelles. Nous avons réellement souffert des attaques, des indignes insinuations dont cet homme respectable a été l'objet; nous déplorons le ton gouaillier et mal élevé avec lequel on parlait de lui dans certains coins de la presse. M. Droz reste, après comme avant, un digne citoyen, à qui nous devons de la reconnaissance, surtout pour ses services, à nous rendus, lors des hautaines réclamations de M. de Bismarck à propos du mouchard Wohlgenuth. Mais, dans ses appréciations sur le rachat, M. Droz a pu se tromper: il n'est plus au milieu des affaires fédérales, et son point de vue a subi un déplacement. M. Zemp a d'autres chiffres, d'autres calculs, d'autres informations sous les yeux; vers lui convergent des éclaircissements qui n'arrivent pas jusqu'à M. Droz dans sa position actuelle. M. Zemp aussi peut se tromper, car nul ici-bas n'est infallible, mais les possibilités d'erreur sont moins nombreuses de son côté que chez ses adversaires; à cela viennent s'ajouter, pour renforcer notre confiance en son action, la droiture de son patriotisme, son dévouement désintéressé, la richesse de son expérience, l'étendue de ses connaissances, l'intégrité de son administration, et surtout l'adhésion de tous ses collègues du Conseil fédéral. Nous le suivrons à l'heure décisive du rachat, comme notre chef expérimenté et prévoyant.

Il est une presse qui aime à prodiguer les suspensions et les accusations insidieuses; et pourtant, quand on entend des catholiques sincères et droits comme MM. Zemp, le landammann Keel, le conseiller Benziger, et d'autres encore, hommes éclairés, se prononcer résolument en faveur du rachat, il n'y a pas de scrupules religieux qui tiennent. Précisément, il n'y a pas lieu, ici comme dans bien d'autres questions concernant la patrie, de mêler à toute sauce la religion, et souvent une religion fort mal comprise. Loin de vouloir secrètement désagréger la Confédération, il faut la fortifier, afin de la voir puissante et respectée, et chaque oui de dimanche prochain sera un véritable acte de bon patriotisme.

Nous nous hâtons d'ajouter que dans les deux camps opposés il se trouve des hommes éclairés, instruits, capables, sincères; mais les adversaires du rachat n'ont pas à leur disposition les documents dont dispose le Conseil fédéral, composé d'ailleurs de citoyens probes, intègres, l'élite des conseillers du peuple, qui ne manient pas les millions pour qu'il en reste de l'or collé à leurs mains. Et quand le président de la Confédération, qui connaît l'étendue de sa responsabilité envers ses concitoyens suisses, se déclare partisan du rachat, il serait déloyal de suspecter la droiture de ses intentions, la sincérité de son patriotisme, sa connaissance de nos affaires fédérales.

Si, pour juger de la configuration de la Gruyère, de la situation respective de ses localités; si, en un mot, pour s'orienter en elle, on reste posté dans la plaine, dans l'un de ses villages, on ne s'en formera qu'une idée fort incomplète; on ne peut s'en faire une juste que lorsqu'on l'embrasse du regard du haut d'un de ses sommets les plus élevés.

L'orientation sur le rachat n'a pu venir que des sommités de la politique fédérale.

membre représentant scolaires de Marsens.

M. Mossu, Louis, pléant de l'officier commandant de la Gruyère.

M. Collaud, Hubert, suppléant de l'officier commandant de la Gruyère.

M. Tschachtli, Gustave, pléant du 2^e arrondissement.

— Il nomme M. (Thurgovie), à Dirlachliens).

Banque cantonale. — Cet important établissement a tenu dimanche matin leur assemblée en la présidence de M. le conseiller de surveillance.

Le rapport du Conseil de surveillance et des comptes de l'année des bénéfices de la banque s'élevaient à 135.067 fr., soit le total de 5144 fr. 47, les comptes de 140.211 fr. levés en premier lieu de 500 fr. absorbés par le veau 5211 fr. 97.

L'assemblée a approuvé et a donné décharge à M. le conseiller de surveillance M. Henri Hartmann et Alph. Landersetter, et à leur terme, MM. Léon Daler et firmés dans leurs fonctions de gérant et de censeur.

Au nom des actionnaires, le directeur général, a adressé ses remerciements aux conseils de la banque administrateurs.

Lots Ville de Vevey. — Le tirage des séries :

80 112 1342 1570 3548 3583 4268 4488 6661 7026 8503 8631 9315 9482 971076.

Le tirage des lots sera effectué le 17 février.

Les familles de personnes qui leur guages de sympathie aux funérailles de Monsieur Ju.

Mises. — Les familles de personnes qui leur guages de sympathie aux funérailles de Monsieur Ju.

à 8 1/2 heures, à l'Adresse Vaudens, le 17 février.

On cherche. — On cherche de lattes pour la construction de lattes.

Dimensions : 7/28 long, en paquets de 100. Offre avec déclaration de livraison à Interlaken.

A ve. — Pour cause de décès, s'adresser à la Bulle.

LA GRUYÈRE

membre représentant de l'Etat dans les commissions scolaires de Marsens et de Vuippens ;

M. Mossu, Louis, fils de François, à Broc, suppléant de l'officier de l'état civil du 17^e arrondissement de la Gruyère (Broc) ;

M. Collaud, Hubert, fils d'Antoine, à Saint-Aubin, suppléant de l'officier de l'état civil du 21^e arrondissement de la Broye (Saint-Aubin) ;

M. Tschachtli, Gottfried, à Châtres, taxeur suppléant du 2^e arrondissement (Singine et Lac).

— Il nomme M. Brugger, Nathan, de Mattweil (Thurgovie), à Dirlaret, capitaine d'infanterie (fusiliers).

Banque cantonale. — Les actionnaires de cet important établissement financier ont tenu dimanche matin leur assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Louis Landerset, président du conseil de surveillance. Il a été pris connaissance des rapports du Conseil d'administration, du conseil de surveillance et des censeurs sur le dernier exercice et les comptes de l'année. Il résulte de ces rapports que les bénéfices de la Banque cantonale se sont élevés à 135,067 fr., soit le 5^e environ du capital-actions. Si on y ajoute le reliquat de l'exercice précédent par 5144 fr. 47, les comptes présentent un bénéfice disponible de 140,211 fr. 97. Sur ce montant, il est prélevé en premier lieu 15,000 fr. pour la réserve supplémentaire ; le dividende de 25 fr. par action de 500 fr. absorbe 120,000 fr. : il est reporté à nouveau 5211 fr. 97.

L'assemblée a approuvé le rapport et les comptes et a donné décharge au conseil d'administration.

Il a ensuite procédé à la nomination de trois membres du conseil de surveillance, en remplacement de M. Henri Hartmann, décédé, et de MM. Léon Daler et Alph. Landerset, dont les fonctions étaient arrivées à leur terme, et d'un membre censeur.

MM. Léon Daler et Alph. Landerset ont été confirmés dans leurs fonctions, et M. Nicolas Pernet, négociant à Romont, a été nommé membre du conseil de surveillance. M. Charles Chardonens a été réélu censeur.

Au nom des actionnaires, M. Bise, commissaire général, a adressé des remerciements à la Direction et aux conseils de la Banque, pour la bonne marche et la bonne administration de cet établissement financier.

Lots Ville de Fribourg. — Au trente-neuvième tirage des séries du 15 février 1898 sont sorties les séries :

80	112	317	814	1123	1160	1255
1342	1570	1575	2953	3351	3379	3433
3548	3583	3643	3760	3968	4005	4125
4268	4488	5153	6136	6156	6402	6537
6661	7026	7092	7789	7818	8347	8369
8503	8631	8857	8941	9036	9107	9146
9315	9482	9585	10087	10141	10153	10192

Le tirage des lots aura lieu le 15 mars prochain.

Funèbre trouvaille. — On a relevé ces jours derniers, dans les environs des bains du Schwefelberg, le cadavre d'un nommé Remy, de Planfayon. On suppose que le malheureux a succombé à un coup d'apoplexie.

GRUYÈRE

Rachat. — Jeudi, les gouvernementaux réunissaient, à l'Hôtel de Ville, une centaine de fonctionnaires qui se sont prosternés devant le grand Alphonse Théraulez, de la Nuithonie, et un orateur de Genève, un M. Jacquet, inconnu dans notre pays. Le malin Georges s'était prudemment abstenu ; on dit même qu'il ne veut plus revenir en villégiature dans la Gruyère.

Autrement belle et imposante était l'assemblée des indépendants, convoquée à l'hôtel des Alpes. 500 citoyens se sont groupés autour de MM. Sourbeck et Dinichert et ont entendu, dans un religieux silence, trois heures durant, les discours de ces deux conseillers nationaux.

Il est regrettable que nous n'ayons plus le temps de résumer pour nos lecteurs les raisons solides et péremptoires des deux honorables conférenciers. Nous croyons, du reste, que cela n'aurait pas une grande portée, car la conviction est faite dans tous les esprits et le vote de dimanche prochain confirmera les généreuses aspirations d'un peuple clairvoyant qui ne veut plus être sous la tutelle financière de l'étranger, tout en protestant de son amour pour la patrie.

Quand la grande voix du canon se fera entendre dimanche soir, nos amis sauront que notre chère Suisse, malgré l'opposition malsaine du gouvernement fr. bourgeois et de tous les réactionnaires, a fait un grand pas de plus dans la voie du progrès et de la liberté.

Et maintenant, en avant la Grue !

Conférence. — Sous les auspices de la Société de secours au décès de la Gruyère, M. le Dr Schardt, professeur à Montreux, donnera une conférence gratuite, le 6 mars, à 2 h., dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à Bulle, sur un sujet d'utilité publique.

M. le Dr Schardt n'est pas inconnu parmi nous ; professeur distingué de géologie, il a parcouru et étudié la Gruyère dans tous les sens.

Ami de la Gruyère et de Bulle en particulier, il a, depuis plusieurs années déjà, dirigé des études en vue de doter notre cité d'eaux potables, saines et abondantes.

C'est donc avec une légitime impatience que nous attendons le jour où nous viendrons nombreux recueillir ses enseignements pour en faire notre profit.

La conférence ayant lieu un dimanche après midi attirera certainement un nombreux public de la ville et de la campagne.

Théâtre. — Dimanche de carnaval, la Société du Grutli donnera deux représentations à l'Hôtel de Ville. Un drame et une comédie des plus intéressants charmeront les auditeurs.

Nous engageons vivement le public à seconder les efforts de cette société patriotique. (Voir aux annonces.)

L'Ami du peuple reproche à la Gruyère d'être « toujours en appétit lorsqu'il s'agit de manger du prêtre et de nuire à la religion ». Voilà une phrase à sensation pour les nigauds, car le public intelligent et qui se souvient sait très bien où se trouvent les persécuteurs des prêtres et des évêques.

Faut-il vous remettre sous les yeux les articles des bons journaux et des citations de certaines brochures ? A votre service, l'Ami.

Estavannens, le 14 février 1898.

Rédaction du journal la Gruyère.

La commune et paroisse d'Estavannens prie la Gruyère de demander au Genevois dont vous épousez les sublimes idées, les renseignements que vous sollicitez pour la tranquillité des âmes candides au sujet des accusations du Genevois de mardi. Nous ne doutons pas que ce journal n'ait la franchise de vous renseigner dans son prochain numéro et vous dire combien ont signé ces renseignements.

C. JAQUET, syndic.
L. JAQUET, secrétaire communal.
SIMON JAQUET, cons. comm.
JOSEPH MAGNIN, >
JAQUET, Joseph, >
PLACIDE PHARISA, >

R. — Il serait bien à désirer que nous puissions « épouser les sublimes idées du Genevois » et de trouver à Bulle, même à Estavannens, des publicistes aussi indépendants et aussi spirituels que ceux de ce journal !

Où nous sommes d'accord avec le conseil communal d'Estavannens, c'est de rechercher la vérité et de la publier tout entière quand elle sera connue.

Ainsi donc, messieurs du conseil, disposez de la Gruyère, elle est à votre disposition pour confondre les calomnieux, car notre but, en révélant la correspondance du Genevois, était d'offrir à des innocents l'occasion de se défendre et de réclamer la juste réparation à laquelle ils ont droit.

* * *

Au prochain numéro, la lettre dudit conseil au Genevois.

Les magasins populaires de Max Wirth, à Zurich, Bâle et St-Gall, envoient la quantité d'étoffe nécessaire pour
1 habit pour ouvrier, très solide, Fr. 5 —
1 > > monsieur, cheviot-laine, > 12 —
1 pantalon pour monsieur, uni ou feçonné, > 4 80
1 habit pour garçon, étoffe très solide, > 5 —
Des échantillons d'étoffes pour habits de messieurs, garçons et dames, de lingerie et de toile de coton franco à tout le monde. Adresse : Max Wirth à Zurich.

Les familles DECROUX et MAGNIN se font un devoir de remercier toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathie et qui ont assisté aux funérailles de leur cher et regretté

Monsieur Jules DECROUX

Mises de bois.

La commune de Vuadens offre à vendre en mises publiques environ 70 numéros de bois abattus par la neige dans ses forêts. La mise aura lieu lundi 21 février courant.

Rendez-vous à 8 1/2 heures, à l'Adrey, Vuadens, le 17 février 1898.

Le Secrétariat communal.

On cherche à acheter de lattes pour gypseurs.

Dimensions : 7/28 mm., 1 4 et 5 mètres de long, en paquets de 144 pièces. Offre avec déclaration des conditions et terme de livraison à B. R., poste restante Interlaken.

A vendre :
Pour cause de départ, deux tines à lessiver. S'adresser à l'hôtel des XIII Cantons, à Bulle.

CLUB DES PATINEURS
de la ville de Bulle.

Les personnes qui n'ont pas encore acquitté leur souscription d'actions sont prévenues que notre caissier, M. Ch. Morel, libraire, se rendra prochainement à domicile pour procéder à l'encaissement.

Nous saisissons cette occasion pour remercier cordialement l'honorable public des marques de sympathie et d'encouragement que nous avons reçues dès le début de l'entreprise.

Le Comité d'initiative.

CASSÉE
aux Bains des Colombettes
Mardi 22 février,
jour de carnaval.

Invitation cordiale. G. MORET

Hôtel de Ville, Bulle.

BONNE MUSIQUE
et danse
le lundi et mardi
de carnaval.

Orchestre de Berne.
OSWALD GEX, tenancier.

A vendre à transporter :
Une maison en très bon état, ainsi que tous les accessoires pour four de boulanger. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

CARNAVAL
BONNE MUSIQUE
et danse
à l'auberge de la Croix-Blanche,
à CORBIÈRES,
le mardi 22 février.
Invitation cordiale.
A. PICCAND, aubergiste.

Carnaval.
Hôtel de la Croix-Blanche, Bulle :
Dimanche 20 février :
CONCERT
donné par la
Musique de Lucens.
Lundi et mardi :
Bonne musique et danse.
Invitation cordiale.

CARNAVAL
Bonne musique et danse
le mardi 22 courant
à l'auberge de la Maison de Ville
à Vuippens.
Invitation cordiale.
MENOUD, aubergiste.

On demande à acheter
du bois de charpente.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Carnaval.
BONNE MUSIQUE
et danse
à l'hôtel de l'Ecu, Bulle,
les lundi et mardi
21 et 22 février 1898.
Invitation cordiale.

CARNAVAL A BROC
Lundi 21
et mardi 22 février :
DANSE
à l'Hôtel de Ville.
Invitation cordiale.
F. RUFFIEUX, tenancier.

Mardi 22 février 1898,
jour de carnaval :
Bonne musique
et danse
à la Pinte d'Ependes.
Invitation cordiale.
GÜEX, tenancier.

On cherche pour de suite deux bons ouvriers-charpentiers.
Travail assuré.
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

Grande salle de l'Hôtel de Ville, Bulle.
Dimanche 20 février 1898 :
 Après midi : Bureau à 2 h.; rideau à 2 1/2 h. Soir : Bureau à 7 h.; rideau à 8 h.

Représentations théâtrales

données par la Club dramatique du Grutli.

I. Le Jugement de Dieu.

Drame patriotique en 4 actes, par AUGUSTE FRIERABEND.

II. Neutre.

Comédie en 1 acte, par A. LANG.

Dans les entr'actes, musique par A. Bosson.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 20. — Premières, 1 fr.
 Les enfants ne payeront que demi-place pour la représentation de l'après-midi.
 Voir détails au programme.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. Froment et moitié comprimés.

Farine spéciale pour engrais.

AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN

Gros et détail. — Prix réduits.

Fers et ateliers de serrurerie, Bulle.

Succession de la maison G. WEHNER
 SOCIÉTÉ ANONYME

Travaux spéciaux et artistiques de serrurerie, cofres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, marquises, portails. Installation de conduites d'eau et de paratonnerres, etc.

Ouvrage soigné, livré promptement et à des prix avantageux.

VIN blanc de raisins secs 1^{re} qualité

à 23 fr.

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.

Echantillons gratis et franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,
 MORAT

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, aux prix étonnamment bas suivants :

Bottes de travail très fortes, double semelle,	N° 40/47	Fr. 12 —
Souliers très montants, à languette,	> 40/47	> 15 50
Souliers de travail, forts,	> 40/47	> 5 95
> très forts, cuir génisse,	> 40/47	> 6 80
> à lacets pour hommes, façon militaire,	> 40/47	> 7 90
> pour messieurs,	> 40/47	> 8 90
Bottines pour messieurs, très fortes,	> 40/47	> 8 50
Souliers à lacets pour dames, montants,	> 36/42	> 5 80
> fins, pour le dimanche,	> 36/42	> 7 90
Bottines pour dames,	> 36/42	> 6 50
> fines, pour le dimanche,	> 36/42	> 7 50
Souliers bas pour dames, prima,	> 36/42	> 5 50
> pour le dimanche,	> 36/42	> 6 80
> jaunes, toile à voile,	> 36/42	> 5 40
Souliers garçons, très forts,	> 30/35	> 4 90
Souliers fillettes, montants,	> 36/39	> 5 90
> fins, pour le dimanche,	> 26/29	> 3 70
> montants,	> 26/29	> 4 70
> fins, pour le dimanche,	> 30/35	> 4 70
4000 chemises de travail, très grandes, 1 ^{re} qualité,	> 80/35	> 5 70
2000 pantalons de travail, toutes grandeurs, 1 ^{re} qualité,	> 1 75	> 8 70

Haus Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

VINS VAUDOIS

en fûts et en bouteilles.

Henri Séchaud, propriétaire,
 Paudex-Lutry (Vaud).
 Représentant : M. Joseph Sudan, Bulle.

MIEL

naturel, de la Gruyère.
 EPICES première qualité.
 TABAC à priser, d'anciennes renommées.
 Teinturerie et apprêtage des étoffes.
 A l'ancienne teinturerie Glasson,
 BULLE

Contre la toux!

Plus de mille certificats prouvent la supériorité et l'excellente qualité des **Bonbons pectoraux Kaiser**, d'un effet curatif rapide et certain de la toux, l'enrouement, le catarrhe et l'engorgement. En paquets de 30 et 50 cent. chez A. GAVIN, pharm., Bulle; E. DAVID, pharm., Bulle; PORCELET, pharm., Estavayer.

A louer:

Un logement, chez Anguste DUPONT, à Bulle.

Engrais chimique.

Les personnes intentionnées de se procurer de l'engrais chimique, qualité supérieure, à prix réduit, sont priées de s'adresser à J. CROTTI, Bulle. — Certificats à disposition.

A. PAPA

GYPSERIE — PEINTURE — DECORATION

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Domicile chez M. Paul MAGNIN, aux Halles, à Bulle.

Le MAGGI

en flacons mérite l'attention de toute ménagère économe et pratique. En l'employant, elle aura toujours de délicieux potages, même sans bouff. En vent chez :

Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c. Vve Gremaud, Riaz.

Un excellent remède contre Chlorose et anémie depuis longtemps reconnu efficace.

c'est l'amer ferrugineux de Joh. P. Mosimann, pharm., à Langnau (Emmenthal). — (Préparé aux herbes amères des Alpes, suivant les prescriptions du célèbre Mich. Schüppach, à Langnau.) — Pour tous les cas de faiblesse générale (spécialement faiblesse de l'estomac, anémie, faiblesse des nerfs, chlorose) extrêmement fortifiant et sans égal pour le rétablissement de la santé et d'un bon teint; remède diététique, de uis longtemps éprouvé (combinaison de fer et d'amers très digestifs). Accessible également aux personnes peu fortunées, une bouteille de 2 fr. 50, avec mode d'emploi, suffisant pour une cure de 2 à 4 semaines. Recommandé par les médecins. Dépôts dans les pharmacies : Fribourg : Boéchat & Bourgnécht; Romont : L. Robadey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller.

CAFÉ des meilleures provenances CAFÉ

Café vert, excellent de goût, depuis 70 cent. la livre.

Café torréfié (grillé), par 1/2 kg., à 90 c., fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40 et 1.50 c.

RABAIS PAR QUANTITÉ

Rôtisserie chaque semaine.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

Louis TREYVAUD, BULLE
 38 Grand'rue.



LOTERIE

en faveur de l'Université de Fribourg (Suisse).

Autorisée par arrêté du gouvernement en date du 22 février 1892.

Emission de la 4^{me} série à 1 fr. le billet.

Tirage le 6 juin 1898.

Pour fr. 10 = 11 billets; pour fr. 20 = 22 billets, etc. Grande provision aux revendeurs.

Primes de la 4^{me} série : Fr. 50,000, 10,000, 5000 à 20 fr. Les billets de toutes les séries participent encore à deux tirages supplémentaires avec

des primes de fr. 200,000, 100,000, 50,000, 20,000, 10,000, etc.

Les commandes et toutes les correspondances doivent être adressées à

La Direction de la loterie,
 FRIBOURG

AVIS

Je fais connaître à l'honorable public que l'atelier de menuiserie de Julien Poffet est transféré avenue du Tirage, où on trouvera toujours des meubles confectionnés à des prix modérés. Se recommande

M^{me} J. Poffet.

A vendre:

De bons *bagots secs*, chez Alphonse DEMIERRE, à Bulle.

On demande

un apprenti-fromager pour le 1^{er} mars. Prix : 20 fr. par mois. — S'adresser à Léon TERCIER, fromager, à Apples (Vaud).

Carême. POISSONS :

Morne, Godfisch, Stockfisch, Merluce, Hareng, Thon, Saumon, Sardines, Maquereaux, Quenelles de poisson.

Fruits et légumes.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES
 LOUIS TREYVAUD, Bulle,
 Grand'rue 38.

A VENDRE

12,000 pieds de foin et regain première qualité, à consommer sur place. S'adresser à Albert GILLARD, entrepreneur, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEM

Pour la Suisse : 1 an, 6 mois

Etranger, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE

VOTATI

sur le racha

du

CANTONS

Zurich

Berne

Lucerne

Uri

Schwytz

Obwald

Nidwald

Glaris

Zoug

Fribourg

Soleure

Bâle-Ville

Bâle-Campagne

Schaffhouse

Appenzell Rh.-Ext.

Appenzell Rh.-Int.

St-Gall

Grisons

Argovie

Thurgovie

Tessin

Vaud

Valais

Neuchâtel

Genève

Mej

FEUILLETO

LA PRISO

VICTOR T

Il y resta moins de deux heures cet accès de démence d'hallucinations, plus gère à la tête et de la

Dès le commencement surgit devant lui, et d à ses paupières. Elles s'ouvrirent et il se relevait glot sourd.

Non plus avec avidité, l'Écossais ne voyait plus rien, décapité ou non. Il les avait regardés, rien ne lui révélait la t Lillian disparue, en qui l'attendait, c'était tout aussi fou pent-être